

SYNODE DU DIOCÈSE
DE BESANÇON

2019

Actes synodaux

Diocèse de
BESANÇON en

Synode

OSONS UN NOUVEL ÉLAN

vers une Église disciple-missionnaire

Sommaire

| | |
|--|----|
| Promulgation | 3 |
| "Osons un nouvel élan" | 4 |
| Notre diocèse a cheminé pendant deux ans | 6 |
| 1. Croire et témoigner en communautés vivantes fraternelles | 13 |
| 2. Se former pour annoncer le Christ | 18 |
| 3. Promouvoir et accueillir la diversité..... | 20 |
| 4. Annoncer l'Évangile avec les jeunes | 24 |
| 5. Tenir ensemble proximité et mutualisation | 28 |
| Actes supplémentaires..... | 35 |
| Remerciements | 37 |
| "... Vers une Église disciple-missionnaire" | 38 |
| Liste des actes synodaux..... | 40 |
| L'assemblée synodale | 41 |

Promulgation



Mgr Jean-Luc Bouilleret
Archevêque métropolitain de Besançon
par la grâce de Dieu et l'autorité du Siège apostolique

Après avoir entendu les contributions issues des sessions de l'Assemblée synodale du diocèse de Besançon tenues sous ma présidence et dont le vote réalisé le 9 juin 2019 a conclu les travaux,

Conformément au canon 466 du Code de droit canonique, je promulgue les décrets, publie les articles et demande l'ouverture des chantiers ici rassemblés.

Ces actes prennent force de décisions pastorales pour le diocèse de Besançon à compter du 6 octobre 2019.



Fait à Besançon, le 4 octobre 2019,
en la fête de Saint François d'Assise.

Manuel Tramaux

Par mandement de Mgr l'Archevêque
Manuel Tramaux
Chancelier

Jean-Luc Bouilleret

† **Jean-Luc Bouilleret**
Archevêque de Besançon

"Osons un nouvel élan..."

Dès mon arrivée comme archevêque de Besançon, l'idée d'un synode était présente dans mon esprit. Il était toutefois nécessaire que je prenne le temps de mûrir une décision qui allait engager le diocèse pour plusieurs années. J'étais bien conscient qu'une telle annonce allait susciter à la fois des espérances fortes mais aussi des interrogations et inquiétudes sur notre capacité à mener à bien une opération de cette envergure. Je pense toujours que l'Esprit Saint guide une Église diocésaine comme il conduit l'Église catholique dans son universalité.



Se mettre à l'écoute du travail de l'Esprit Saint est un chemin de discernement. Le discernement ecclésial est un thème récurrent dans les écrits du Pape François. Aujourd'hui, le discernement au sein d'un diocèse ne s'accomplit que lorsque tous les acteurs de la vie de ce diocèse sont consultés. Cette consultation s'exerce ordinairement par les différents conseils et toutes les rencontres effectuées au sein du diocèse. Si l'Esprit de Dieu parle au cœur de chacun, sa parole ne s'authentifie que lorsque tous ont pris la parole. Le désir de Dieu pour notre diocèse s'exprime par les diverses expressions de chacun, le dialogue, les échanges, les avis divers et la confrontation. Je perçois bien cette route à suivre telle qu'elle a été vécue par les apôtres et les premières communautés chrétiennes dont le livre des Actes nous donne le témoignage.

Je porte la conviction que nous sommes à une étape charnière de la vie de notre diocèse. Si, par le passé, la foi chrétienne s'inscrivait largement au sein d'une population du Doubs et de la Haute-Saône, aujourd'hui l'indifférence s'est diffusée largement. Si les générations précédentes ont beaucoup donné comme le levain dans la pâte, aujourd'hui la lumière du Christ ne peut pas être mise sous le boisseau mais doit briller pour toute la maisonnée de l'humanité.

À la suite du Concile Vatican II, de l'exhortation apostolique sur l'Évangélisation dans le monde moderne (*Evangelii nuntiandi*) de Paul VI en 1975, de l'Encyclique du Pape François sur la Joie de l'Évangile (*Evangelii gaudium*) en 2013, nous sommes invités à devenir disciples-missionnaires. Il ne s'agit pas d'une simple option pour quelques uns mais d'une nécessité vitale pour tous et pour l'avenir de notre diocèse. C'est à un nouvel élan que nous sommes conviés. C'est à une conversion radicale à laquelle nous sommes appelés. Vivre du Christ et en témoigner se conjuguent dans un même et unique élan.

La célébration de l'ouverture du Synode le 10 décembre 2017 en la cathédrale Saint Jean-Saint-Étienne de Besançon a manifesté notre joie de prendre notre bâton de pèlerin pour marcher ensemble sur les chemins où l'Esprit Saint nous conduit. La parole de Dieu et le concile Vatican II ont été mis au cœur de notre assemblée. Déjà, cette célébration était le fruit de l'immense travail fourni par les équipes locales qui se sont réunies de nombreuses fois pour apporter leur contribution aux différents cahiers synodaux mis en forme par le secrétariat du synode.

Un synode est une démarche de mise en perspective d'une Église en sortie. L'Église voulue par Jésus-Christ poursuit le chemin missionnaire qu'il a emprunté. Envoyé par le Père, Il a sillonné les routes de Galilée, de Samarie et de Judée à la rencontre de tous. Il a entendu les aspirations et les souffrances du peuple de Dieu. Il a proclamé l'amour de Dieu le Père à temps et à contre-temps.

Notre synode a été une authentique expérience de fraternité et de communion. Il a permis d'élaborer des actes synodaux: décrets, articles et chantiers. Ces trois modalités issues du travail synodal seront à mettre en œuvre selon la priorité décidée par l'assemblée synodale. Les décrets nous engagent en premier, puis les articles. Les chantiers ouvrent des perspectives à plus long terme; ils n'en sont pas moins importants.

Avec chacun de vous, je m'engage à mettre en œuvre ces actes synodaux. Ils sont le présent et l'avenir de notre diocèse. Ensemble, nous pourrons témoigner de Jésus Christ en ce monde. Nous pourrons travailler à un monde plus juste où les défis sont à la hauteur de l'avenir de notre humanité.

Je remercie tous ceux qui ont été des acteurs déterminés de notre synode: en premier les membres des trois assemblées synodales, les équipes synodales locales, le secrétariat du synode sous la houlette de Stéphane Bobillier-Chaumont, les théologiens du synode, les rédacteurs des actes synodaux, le conseil épiscopal qui a assumé un rôle de vigilance, et aussi toutes les communautés religieuses qui ont prié, les lieux d'accueil des trois assemblées synodales et tous ceux qui ont soutenu notre synode par le travail, la pensée et la prière.

Puisse le Seigneur nous accompagner de sa bienveillance pour la suite de l'annonce de la Bonne Nouvelle en Jésus-Christ.

Notre diocèse a cheminé pendant deux ans

De sa phase de préparation à la promulgation des actes synodaux contenus dans ce livret, le premier synode* postconciliaire de notre diocèse s'est déroulé en plusieurs étapes, chacune s'appuyant sur les précédentes.

LA GENESE

Durant l'année 2016, comme archevêque du diocèse de Besançon, j'ai réfléchi à la pertinence d'un synode pour donner la parole à tous les fidèles diocésains et dessiner ensemble l'avenir de l'Église diocésaine. Ce projet, affiné avec le conseil épiscopal lors de ses différentes sessions en 2016, a été porté par la lettre pastorale *Avance au large, n'aie pas peur!* publiée le 8 septembre 2016 dans le but d'éclairer les mutations auxquelles l'Église diocésaine doit faire face, et qui annonçait le synode diocésain à venir. Cette démarche a ensuite été partagée avec le conseil diocésain de pastorale le 8 octobre, avec le conseil presbytéral les 25 et 26 octobre, avec le conseil diocésain pour les affaires économiques le 18 novembre et avec le conseil diocésain de la vie consacrée le 1^{er} décembre de cette même année 2016. Ces différentes consultations ont permis de préciser les grandes lignes du synode: les dates clés, la physionomie attendue pour l'assemblée synodale et les pistes de discussion à envisager. C'est par une ordonnance épiscopale en date du 8 décembre 2016 que j'ai ainsi convoqué ce synode diocésain.

LA PRÉPARATION

Lors de la session du conseil épiscopal du 18 au 20 janvier 2017, un échange avec le père Dominique Barnérias, spécialiste des synodes diocésains, a ouvert les préparatifs du synode. En janvier 2017 a été mis en place un secrétariat général composé de Stéphane Bobillier-Chaumont, de Michèle Lazzaroni et du père Sébastien Girard qui a travaillé dès ses premiers mois et jusqu'à la fin du synode en étroite concertation avec le conseil épiscopal et moi-même pour définir et valider les différentes étapes. En parallèle de la rédaction du règlement du synode publié le 5 mai 2017, la recherche des thèmes à aborder a été l'un des premiers travaux réalisés avec différents groupes dans le diocèse: les



*Premier synode!

C'est à la suite du Concile Vatican II que les synodes diocésains ont été redéfinis tels qu'ils se vivent de nos jours, c'est-à-dire avec une assemblée constituée de prêtres, diacres, religieux et fidèles laïcs. Si notre diocèse avait déjà connu des synodes précédemment (le dernier avec Monseigneur Maurice Dubourg en 1949, mais rassemblant uniquement des prêtres), ce synode de 2017 à 2019 est le premier vécu à la suite de Vatican II. *Horizon 90*, initié par Monseigneur Lucien Daloz en octobre 1986, avait également été une démarche de type synodal, mais sans aller jusqu'à la promulgation officielle de décrets synodaux. Monseigneur André Lacrampe avait quant à lui publié en octobre 2010 un livret intitulé *Avenir des communautés chrétiennes*, document de référence pour la pastorale dans notre diocèse jusqu'à l'ouverture du synode en 2017.

curés et délégués pastoraux, les responsables de services diocésains, les diacres, des laïcs en mission ecclésiale, le conseil diocésain de pastorale, des jeunes en aumônerie à Vesoul, Pontarlier et Besançon... Les cinq thèmes déployés dans un carnet de route ont ainsi été identifiés en consultant environ 160 personnes. La réalisation du carnet de route, étape clé, a été menée à bien **grâce aux membres du conseil synodal*** qui ont relu, testé, amélioré les différentes fiches. À l'automne 2017, une phase d'information s'est mise en place pour que les mouvements, les services ou les paroisses (curés, délégués pastoraux, membres des Équipe de Coordination Pastorale (ECP)) soient bien informés et prêts à insuffler l'élan nécessaire pour débiter le synode. Le site internet dédié ouvert à la Pentecôte 2017, le 4 juin, a permis également de communiquer les enjeux du synode, son calendrier et la façon dont chacun pourrait y prendre part.

L'OUVERTURE

La célébration d'ouverture du synode, le 10 décembre 2017 en la cathédrale Saint-Jean-Saint-Étienne de Besançon, a rassemblé environ 900 diocésains. En début de journée, 300 d'entre eux avaient pris part à quelques-uns des 20 ateliers proposés au Centre diocésain pour, par exemple, découvrir les enjeux et le fonctionnement du synode, entendre le témoignage de fidèles de Saint-Brieuc qui venaient d'achever leur propre synode, écouter le père Henri-Jérôme Gagey, théologien du synode, participer à un temps de louange ou à un atelier artistique, ou plus simplement pour se rencontrer en venant des différents horizons de notre diocèse. La marche entre le Centre diocésain et la cathédrale, ouverte par les bannières représentant chaque doyenné, service, mouvement ou communauté, a permis de rendre visible notre Église. Lors de la célébration, j'ai invité tous les habitants du diocèse à se constituer en équipes synodales partout où ils le pourraient, afin d'apporter leur contribution au synode.



* Le conseil synodal

Issu du conseil diocésain de pastorale et élargi à quelques personnes que j'ai tenu à appeler, le conseil synodal a réuni 23 personnes¹ du diocèse autour du secrétariat général et de moi-même. Tous les deux mois environ², et parfois plus souvent, une matinée de travail permettait de préparer les temps forts et les documents du synode, de relire ce qui s'était bien ou moins bien passé dans les différentes étapes afin d'ajuster les suivantes et d'échanger sur la façon dont le synode était perçu dans les paroisses, services, mouvements... Le conseil synodal a aussi pris une part très active dans la communication locale et l'organisation des trois sessions. Un soutien précieux pour la réussite du synode !

1. La liste des membres du conseil synodal est présentée en fin de livret, dans les remerciements.

2. Le conseil synodal s'est réuni à 12 reprises, aux dates suivantes : 10 juin, 7 octobre et 16 décembre 2017, 3 mars, 28 avril, 30 juin, 8 septembre et 10 novembre 2018, 12 janvier, 16 mars, 11 mai et 22 juin 2019.

LES ÉQUIPES SYNODALES

Pendant six mois, du 11 décembre 2017 au 17 juin 2018, des équipes synodales se sont organisées au sein de nombreuses communautés (paroisses, services, mouvements, maisons diocésaines, communautés religieuses) autour d'un **carnet de route conçu pour que chacun puisse cheminer facilement***. Encouragées par les Équipes de Coordination Pastorale ou les responsables de communauté, ou constituées de manière très spontanée, ces équipes se sont formées en famille ou entre amis, avec des voisins ou des collègues, allant aussi à la rencontre de personnes plus éloignées de l'Église catholique ou membres d'autres Églises ou religions.



**Un carnet de route accessible à tous*

Une attention particulière a été apportée pour s'assurer que le synode était bien accessible à chacun. Il a été fait en sorte que le carnet de route puisse être utilisé par un maximum de personnes. En complément d'une impression à 7 000 exemplaires, ce carnet a parallèlement été enregistré dans une version "à écouter" disponible sur le site internet. Le texte brut et les images étaient téléchargeables pour être imprimés en grand format si nécessaire. Le contenu des fiches basé sur différents médias (textes, images, vidéos) a également permis de trouver un outil propice pour débiter les échanges en fonction de la sensibilité de chacun. Pour rendre également possible le dialogue avec les personnes moins sensibles aux thèmes centrés sur l'Église, une fiche *Parole libre* a été proposée, avec un "photolangage" et un message introductif traduit en anglais et en arabe, et avec des questions plus ouvertes. Enfin, une fiche *Enfants* a été conçue pour recueillir les mots des plus jeunes (en catéchèse, en mouvements...).



10 décembre 2017 : remise du carnet de route par l'archevêque



* Les équipes synodales à l'écoute de la Parole et de l'Esprit Saint

Le synode est avant tout un moment où le peuple de Dieu se met à l'écoute de sa Parole et de l'Esprit Saint, pour y puiser de quoi vivre pleinement en Église. C'est la raison pour laquelle chaque fiche du carnet de route proposait en première page quelques textes bibliques accompagnés d'une invitation à un dialogue contemplatif autour de l'un des textes, au choix de l'équipe, à chaque début de rencontre. Pour de nombreuses équipes ce temps de prière a permis de placer les échanges sous le regard de Dieu en s'appuyant sur la force de son Esprit.

Avec l'aide des différentes fiches du carnet de route (des fiches techniques pour faciliter le travail des équipes, des propositions pour **s'appuyer sur la Parole de Dieu***, des fiches thématiques pour favoriser les échanges), 880 équipes réunissant 5800 participants se sont mises au travail et ont transmis leurs contributions par internet au secrétariat général. Une équipe de douze personnes³ que j'ai appelées a alors constitué un premier cahier synodal, synthèse des 1300 contributions reçues. Ce cahier publié le 26 octobre 2018 sur le site internet du synode a été la matière première pour le travail des délégués synodaux lors des différentes sessions. Après l'élaboration de ce cahier synodal, j'ai demandé à Isabelle Morel, théologienne, et au Père Éric Poinot, vicaire général, de rejoindre le secrétariat général pour la préparation du travail de l'assemblée synodale.

LA CONSTITUTION DE L'ASSEMBLÉE SYNODALE

En avril et mai 2018, j'ai convoqué l'assemblée avec pour objectif de réunir 300 délégués issus de tous les horizons de notre diocèse. Environ 70 membres de droit (comme les membres du conseil épiscopal, les prêtres du conseil presbytéral et les membres du conseil synodal), ont été rejoints par près de 170 délégués venus des 67 paroisses (choisis parmi les délégués pastoraux ou appelés en paroisse après une consultation des fidèles organisée le 18 mars 2018) et par 45 délégués venus des services et mouvements de notre diocèse. J'ai invité des délégués des communautés religieuses et d'autres personnes à compléter cette assemblée appelée à travailler au nom de tous les habitants du diocèse. Des membres observateurs des Églises sœurs ont également pu participer aux sessions synodales en tant que délégués fraternels.

3. Ce travail a eu lieu au monastère Sainte-Claire des clarisses à Ronchamp du 4 au 6 juillet 2018 et s'est poursuivi durant l'été pour permettre l'envoi du cahier synodal aux délégués synodaux le 12 septembre 2018. La liste des 12 personnes ayant participé à ce travail est présentée en fin de liure, dans les remerciements.

LES TROIS SESSIONS SYNODALES

Trois sessions synodales* organisées les 6 et 7 octobre 2018, le 9 février 2019 et les 8 et 9 juin 2019, soit cinq jours de travail, ont permis aux délégués synodaux de faire connaissance et de découvrir leur diversité, de se constituer en commissions ou en groupes de travail sur des sujets qu'ils avaient choisis, d'**élaborer des propositions**** en s'appuyant sur les contributions des équipes synodales et



** Des rencontres écologiques*

Pour mettre en œuvre le message du pape François dans son encyclique *Laudato si'* sur la sauvegarde de la maison commune, les sessions synodales ont été organisées avec l'objectif de réduire au maximum leur impact sur la planète. À Vesoul, le covoiturage a été organisé en amont de la rencontre, le repas servi dans des barquettes en bois, la vaisselle et les nappes louées pour éviter plastique et papier jetable, le café, le thé et le sucre issus d'une filière bio et équitable, le pain élaboré avec de la farine locale, les déchets triés de façon sélective, la nourriture non consommée redistribuée après la rencontre. Et, à la Roche d'Or en juin, chacun était invité à apporter sa serviette en tissu et à utiliser les toilettes sèches installées près du chapiteau. Par ailleurs, le papier utilisé pour le travail en commissions a été puisé dans des stocks inutilisés à l'archevêché et les feutres (rechargeables bien sûr) seront revendus pour servir à d'autres occasions.

*** Un travail d'Église "facilité"*

Le travail de l'assemblée synodale était a priori un défi : comment permettre des échanges entre autant de délégués, en peu de temps, tout en prenant finalement des décisions qui soient vraiment le reflet d'un maximum d'entre eux. Au cours de la première session synodale, une frise réalisée par une artiste a d'abord permis de prendre conscience du travail collectif qui s'accomplissait. Puis, les trois sessions ont été l'occasion de mettre en œuvre différentes méthodes de facilitation : préparation individuelle pour mettre ensuite les idées de chacun en commun, votes par points pour identifier les sujets essentiels à travailler ensemble, "Post-it" pour suggérer des améliorations, relectures croisées entre les groupes, changement partiel des groupes entre deux sessions pour apporter un regard différent, réouverture des travaux en troisième session pour ne pas perdre des sujets "oubliés"... Portée par l'Esprit, l'assemblée synodale a ainsi pu faire éclore petit à petit ses propositions.

en se laissant guider par l'Esprit*, de prendre la parole pour exprimer leur opinion lors de sessions plénières, de prioriser les idées méritant un approfondissement. Ce travail collectif a progressivement permis d'aboutir à un cahier synodal final de 64 propositions. Le 9 juin 2019, jour de Pentecôte, le vote solennel a mis en lumière 12 propositions faisant l'objet d'un consensus fort (au moins 66,6% des voix) et 23 propositions ayant obtenues une majorité simple (entre 50% et 66,5%). L'ensemble de ces propositions m'a été remis lors de la célébration de clôture de l'assemblée synodale, le même jour.



** L'assemblée synodale à l'écoute de l'Esprit*

Les délégués synodaux ont pris le temps de faire appel à l'Esprit pour qu'il les guide dans leur cheminement. Les temps de prière ont marqué chaque journée et les deux célébrations à la cathédrale ont été des moments forts : le 6 octobre 2018, lors de l'ouverture de l'assemblée synodale, les délégués se faisaient face autour de la table où était déposé l'évangélaire. Ils ont prononcé la prière *Me voici* pour signifier leur engagement au service de tout le diocèse. Le 10 juin 2019, la remise qui m'a été faite des propositions synodales a conclu les huit mois de travail de l'assemblée. À chaque étape, l'Esprit a été invoqué pour donner aux délégués d'oser un nouvel élan.

LA PRÉPARATION DES ACTES SYNODAUX

Recevant les propositions synodales élaborées par l'assemblée synodale, sur la base des contributions des nombreuses équipes synodales, j'ai confié à Isabelle Morel et au père Jean-François Baudoz, tous deux théologiens de notre diocèse, la mission de préparer les décrets et articles synodaux rassemblés dans ce livret. Il était en effet nécessaire, après le travail des délégués synodaux, d'apporter de la cohérence dans le style des différents textes, de les articuler autour de quelques axes forts et d'ajuster certaines formulations pour que je puisse promulguer l'ensemble. Pendant la préparation des actes synodaux, j'ai tenu à rester fidèle à l'esprit dans lequel les délégués avaient accompli leur mission. Ce travail de discernement a abouti au livret que vous tenez entre les mains: il présente **13 décrets, 14 articles et 3 chantiers** (voir page suivante), répartis en cinq chapitres.



Les différents actes synodaux:

DÉCRETS, ARTICLES, CHANTIERS,
ET ACTES SUPPLÉMENTAIRES

Les actes synodaux sont de quatre natures différentes.

DÉCRET



LES DÉCRETS nous obligent tous car je les promulgue pour faire l'objet d'une application concrète et aussi rapide que possible dans l'ensemble de notre diocèse, en prenant en

compte les réalités locales, différentes pour chaque communauté. Ces décrets reprennent les propositions approuvées à plus des $\frac{2}{3}$ par l'assemblée synodale, à l'exception de trois d'entre elles qui font l'objet d'un chantier. J'ai par ailleurs souhaité que quatre autres propositions de l'assemblée que je juge très pertinentes soient également promulguées comme décrets. Il s'agit des décrets n°1, 2, 4 et 12 ;

Article



LES ARTICLES que je publie dans ce livret sont destinés à inspirer la réflexion pastorale de notre Église diocésaine et pourront être mis en œuvre par les communautés, services

et mouvements qui le souhaiteront. Ces articles sont issus des propositions que l'assemblée synodale avait retenues avec au moins 50 % des voix ;



CHANTIER

LES CHANTIERS sont des domaines nécessitant un travail plus approfondi pour prendre en compte leur complexité et définir au mieux ce qu'il convient de faire dans les mois

ou années à venir. Je les confie donc spécifiquement à une personne, un service ou une équipe.

LES ACTES SUPPLÉMENTAIRES sont des textes qui ont fait l'objet de nombreux échanges de l'assemblée synodale et que je tiens à souligner de manière particulière. Ce sont mes engagements d'évêque concernant des questions importantes pour l'Église aujourd'hui.

LA FÊTE DE
PROMULGATION

DES ACTES SYNODAUX

Le 6 octobre 2019, un grand rassemblement à Grandfontaine réunit les fidèles de notre diocèse, venus des 67 paroisses, des différents services et mouvements et des différentes communautés religieuses. Une eucharistie en plein air, un goûter festif et un concert du groupe AdorA sont l'occasion de fêter en Église l'aboutissement du travail des équipes synodales et des délégués synodaux. Ce livret des actes synodaux distribué à chaque participant est également transmis dans tout le diocèse dans les semaines suivantes, afin que chacun puisse participer à permettre la mise en œuvre des décrets, articles et chantiers synodaux.

ET MAINTENANT...

Ce livret est un document qui doit nous porter durant les années à venir. Construit pas à pas avec l'aide de chaque participant au synode et guidé par l'Esprit, il nous invite à concrétiser ensemble un nouvel élan vers une Église disciple-missionnaire. *Osons!*

1. Croire et témoigner en communautés vivantes fraternelles

Avec vous, je fais l'expérience au quotidien que croire est une joie: l'amour de Dieu est en chacun de nous et c'est un motif de confiance. Le Christ est le phare de nos existences et il nous donne son Esprit. Pour autant la foi personnelle n'existe pas sans une forme communautaire. D'où l'importance de petits groupes de prière et de réflexion (comme les équipes synodales) mais aussi de rassemblements plus grands, aussi bien pour la messe dominicale qu'en d'autres occasions privilégiées : rassemblements diocésains, célébrations liturgiques, marches, pèlerinages... La joie de croire se fait communicative et elle transparait quand nos assemblées sont vivantes et dynamiques.

La foi ne va pas sans le témoignage, qui exige de notre part une nécessaire cohérence entre nos paroles et nos gestes. Le témoignage en actes a autant d'impact que les paroles: nous avons à incarner la charité dans notre vie quotidienne et dans nos divers engagements, y compris dans des associations non-confessionnelles. Il n'empêche que témoigner est difficile, y compris dans nos propres familles comme au travail. Nous avons d'ailleurs de la peine à transmettre la foi. Et de trop nombreux contre-témoignages donnent une image négative de nos communautés: rivalités, rigidités, jalousies... Cela rejaillit évidemment sur l'image de l'Église elle-même. Les défis à relever ne manquent pas mais nous avons des bases solides. Appuyons-nous sur la Parole de Dieu et sur le témoignage de ceux qui nous ont précédés en notre diocèse (saints Ferréol et Ferjeux, sainte Jeanne-Antide, les martyrs du Vietnam, le bienheureux Jean-Joseph Lataste...). N'hésitons pas à solliciter le témoignage de chrétiens engagés.

Manifestons en toute circonstance notre joie de croire, comme nous y invite le pape François. Osons témoigner de Jésus-Christ, sans prosélytisme de mauvais aloi ni crainte des jugements.

La joie de croire relève moins de moyens à mettre en œuvre que d'un esprit commun à entretenir. «*Voyez comme ils s'aiment!*» (Tertullien)



C'est pourquoi, après avoir entendu les contributions issues du travail des équipes et de l'assemblée synodale, >>> je promulgue les décrets suivants:



S'ENRACINER DANS LE CHRIST EN PETITES COMMUNAUTÉS FRATERNELLES

Parce que l'Évangile est la source de notre joie, enracinons-nous dans le Christ en petites communautés fraternelles et contagieuses, qui ne craignent pas d'aller aux périphéries.

Je demande la constitution de petites communautés de 5 à 15 personnes à partir des villages et des quartiers. Pour favoriser son ouverture, il est souhaitable que le groupe ne se constitue pas seulement sur la base de l'affinité entre les personnes et reste ouvert à de nouveaux membres. Dans chaque équipe, un animateur, en lien avec la paroisse, veillera à l'équilibre des échanges.

Chaque équipe organisera par exemple:

- > un temps de partage de la Parole de Dieu;
- > un temps de louange ou d'adoration;
- > un temps de partage de vie;
- > un temps d'approfondissement du livret des actes synodaux, des directoires diocésains ou des textes du magistère.

Un temps convivial sera aussi prévu.

Cet approfondissement en équipe enracinera l'Évangile dans nos vies. Les mouvements déjà engagés dans une expérience de vie fraternelle participeront également à cette dynamique.

Il est souhaitable que toutes les équipes de la paroisse se réunissent une fois par an lors d'une messe dominicale. Ce sera l'occasion de témoigner de l'Évangile.

Je demande aux Équipes de Coordination Pastorale (ECP) de mettre en œuvre ce décret.



VIVRE DES "DIMANCHES ENSEMBLE"

Les paroisses organiseront, plusieurs fois dans l'année, des "Dimanches ensemble" avec les enfants catéchisés, leurs familles et l'ensemble de la communauté paroissiale.

Les acteurs pastoraux (Équipes de Coordination Pastorale -ECP- dans les paroisses, catéchistes, etc.) constitueront des équipes chargées de la mise en œuvre de ces temps forts. Ces équipes en feront une relecture à partir des retours des familles.

La célébration eucharistique prendra en compte la présence des plus jeunes. La Pastorale Liturgique et Sacramentelle (PLS) et le Service Diocésain de la Catéchèse (SDC) feront des propositions pour en soutenir la mise en œuvre.

>>> je publie les articles suivants:



SE RESSOURCER COMMUNAUTAIREMENT

Parce que nous croyons que la collaboration entre prêtres, diacres, religieux et religieuses, et fidèles laïcs est un témoignage indispensable à la vie de l'Église et que cette collaboration doit se vivre de manière utile et heureuse au service d'une même mission, nous proposons de prendre soin de la vie fraternelle et du ressourcement spirituel de façon communautaire.

On organisera par exemple une fois par an (en mouvement, service, paroisse):

- > une recollection dans un lieu-source (abbaye, centre spirituel, etc.);
- > un repas convivial ou une sortie découverte pour le plaisir d'être ensemble.



Article N°2



CONSTITUER DES GROUPES DE PRIÈRE

Parce que toute communauté chrétienne a besoin d'une vie spirituelle et parce que la prière est la respiration qui nous unit à Dieu, nous encourageons la constitution de groupes de prière sous des formes diverses.

Pour constituer ces groupes, nous proposons de faire appel à divers mouvements de spiritualité (communautés religieuses, groupes issus du renouveau charismatique, jeunes de Taizé, fraternités franciscaines, MEJ, équipes Notre-Dame, équipes du Rosaire, etc.) pour bénéficier de leur expérience. Nous pensons que cela favorisera la naissance et le développement de foyers spirituels appelés à rayonner.



Article N°3



FAIRE L'EXPÉRIENCE DU SILENCE POUR RENCONTRER DIEU

Nous vivons dans un monde qui manque d'intériorité et de silence, ce qui ne favorise pas le ressourcement spirituel.

Parce que le silence fait peur, donnons d'expérimenter un silence habité. Et parce que notre diocèse a des ressources naturelles et paysagères extraordinaires, puisons à la source dans le silence de la création pour découvrir les bienfaits du silence.

Le silence expérimenté à plusieurs nous ouvre à la présence des autres, de l'Autre. Proposons des marches spirituelles avec des temps de silence.

Des expériences d'émerveillement dans la nature permettent de se décentrer et de rendre grâce au Créateur. Proposons d'expérimenter le silence, laissons la création nous parler, appuyons-nous sur *Laudato si'*, lettre encyclique du pape François sur la sauvegarde de la maison commune, pour introduire la prière ou une réflexion. Développons des marches à l'occasion des grandes fêtes liturgiques et des sorties ou retraites de ressourcement ouvertes à tous.



PARTICIPER ACTIVEMENT À LA VIE DE LA COMMUNAUTÉ

Parce qu'il est souhaitable de retrouver aux célébrations dominicales les personnes et les familles qui ont demandé un service à l'Église (baptême, mariage, funérailles...), les membres des équipes qui les ont rencontrées et accompagnées leur adresseront, par courrier électronique ou par d'autres moyens, les informations relatives à la vie paroissiale et les inviteront personnellement à participer à ces célébrations en les appelant à prendre une place active dans la communauté.

Pour cela, ils leur proposeront de rendre un service: lecture de la Parole de Dieu, participation à la préparation d'une liturgie, quête, service d'accueil, etc.



FAIRE CONNAÎTRE LES SERVICES PAROISSIAUX À TOUS

Pour rendre la communauté accueillante et attractive, l'Équipe de Coordination Pastorale (ECP) fera connaître les services paroissiaux et leurs membres en organisant des rencontres et en élaborant des outils de présentation qui s'adressent à tous:

- messe de rentrée conviviale annuelle avec présentation de tous les services par leurs membres;
- feuillets identifiant les personnes chargées des différents services et distribués dans chaque foyer;
- panneaux affichés au fond des églises et devant les permanences.

Cette forme de nouvelle proximité permettra une meilleure réponse aux besoins de chacun.



2. Se former pour annoncer le Christ



Je suis comme vous intimement persuadé que nous avons tous besoin de nous former, enfants comme adultes, bénévoles comme salariés, fidèles laïcs, religieux et religieuses, prêtres et diacres. Il est indispensable dans le monde d'aujourd'hui de pouvoir comprendre en qui et dans quel but nous croyons: transmettre, dialoguer, répondre, annoncer Jésus-Christ à tous.

La bonne volonté ne suffit pas toujours. Acquérir des compétences pour les mettre au service de tous est fondamental. C'est un défi d'avenir pour la vie de nos communautés et pour nos vies personnelles et familiales.

Des propositions existent déjà. Elles sont à encourager, développer, améliorer pour s'adapter au rythme et au parcours de vie de chacun(e). D'autres initiatives peuvent être promues.

La vie chrétienne nécessite une cohérence entre action et parole. Notre Église est appelée à vivre une nouvelle étape: passer d'une spiritualité de l'enfouissement à une annonce explicite en osant témoigner et proposer la foi chrétienne à nos contemporains.

C'est pourquoi, après avoir entendu les contributions issues du travail des équipes et de l'assemblée synodale, >>> je promulgue le décret suivant:



MIEUX COMPRENDRE LA LITURGIE DOMINICALE

Parce que le langage et les rites liturgiques ne sont pas toujours compris, on favorisera l'accès à des données explicitant la liturgie dominicale.

Ces éléments seront accessibles sur la page d'accueil du site internet diocésain et diffusés par la newsletter diocésaine.

La Pastorale Liturgique et Sacramentelle (PLS) recensera et sélectionnera les ressources disponibles. Le Service Diocésain de la Communication (Sedi-com) sera chargé de sa mise à jour.

On pourra trouver, par exemple, les textes du dimanche, une homélie, une présentation du saint du jour, des explications sur le temps liturgique et sur les rites, etc.

>>> je publie l'article suivant:



FAVORISER LES FORMATIONS EN LIGNE

Pour prendre soin de la vie de famille des fidèles laïcs qui souhaitent se former et pour introduire de la souplesse dans le temps que chacun y accorde, le Service diocésain de formation, éventuellement en lien avec d'autres services, favorisera et proposera des formations en ligne. Parce que la dimension communautaire est fondamentale, ces formations s'articuleront avec des temps de rencontre en groupes.



>>> je demande l'ouverture du chantier suivant:



CHANTIER N°1

VERS UN NOUVEAU PROJET GLOBAL DE CATÉCHÈSE

Après avoir entendu:

- > ce qui a été dit au sujet du parcours catéchétique actuellement en vigueur au sein de notre diocèse;
- > l'invitation à être plus explicite dans l'annonce de la foi au sein des établissements catholiques; et considérant que notre *Projet global de catéchèse* date de 2008, je demande l'ouverture d'un chantier de travail en vue d'un nouveau projet global de catéchèse.

Je confie au vicaire général la charge de ce chantier qui débute par un audit. Pour cela, il mettra en place une équipe réunissant les compétences nécessaires.

3. Promouvoir et accueillir la diversité



Je me réjouis de vous entendre affirmer que la vocation chrétienne appelle chaque baptisé et chaque communauté à mettre en cohérence ses actes et sa foi. Parce que toute personne, quelle qu'elle soit, avec ses différences et ses fragilités, a besoin d'être aimée et reconnue, l'accueil bienveillant, sans jugement, est essentiel. L'Église est d'ailleurs reconnue dans sa mission quand elle porte attention à l'autre et s'engage au service du mieux vivre ensemble. Sa parole peut encore, à la suite du pape François, avoir une portée universelle au service du monde.

Voilà pourquoi nous éprouvons tant de regrets et de déception lorsque la peur d'aller vers l'autre et la difficulté de dépasser les préjugés l'emportent sur l'écoute des personnes et de leurs souffrances. L'unité n'est pas l'uniformité, c'est pourquoi il y a un enjeu majeur à promouvoir et accueillir la diversité.

La promotion de la diversité se traduit également par le rôle qui peut être donné à chaque personne, en particulier dans la reconnaissance de la complémentarité des hommes et des femmes. Leur place respective dans la société fait souvent l'objet d'un débat intense, qui trouve une résonance spécifique dans notre organisation ecclésiale. Saurons-nous faire face, en Église, aux défis du monde contemporain?

C'est pourquoi, après avoir entendu les contributions issues du travail des équipes et de l'assemblée synodale, >>> je promulgue les décrets suivants:



PARTICIPER AUX INTERROGATIONS CONTEMPORAINES

Pour que l'annonce de Jésus-Christ entre en conversation avec le monde d'aujourd'hui, les doyennés organiseront chaque année une ou plusieurs soirées de conférence-débat ouvertes à tous. Elles porteront sur les grandes interrogations contemporaines: questions sociales et sociétales, éthiques et bioéthiques, migratoires, économiques et financières, écologiques, géopolitiques, etc.

Les services et les mouvements participeront à leur préparation selon leurs compétences. On pourra également solliciter l'Observatoire Sociétal Diocésain (OSD), l'Observatoire de bioéthique, le Service de la formation ou d'autres services compétents en fonction des sujets.



VIVRE EN ÉGLISE AVEC LES PERSONNES DIVORCÉES-REMARIÉES

Parce que des personnes divorcées ou divorcées-remariées se sentent exclues de la communauté chrétienne et se voient parfois refuser certaines responsabilités ou l'accès aux sacrements, nous porterons un soin particulier à les accueillir avec bienveillance.

Partout où cela est possible, je demande la création de lieux d'échanges et de soutien mutuel. La Pastorale des familles pourra être sollicitée pour partager des expériences réussies en ce domaine.

Par ailleurs, lors d'un remariage civil, un temps de prière pourra être proposé.

Je confie à la Pastorale Liturgique et Sacramentelle (PLS) le soin de faire une proposition de temps de prière selon l'esprit d'*Amoris Laetitia*⁴.



FAIRE ROUTE AVEC LES PERSONNES HOMOSEXUELLES

Parce que toute personne est aimée de Dieu, parce que nous reconnaissons le Christ en chacun de nos frères et sœurs, parce que l'Esprit travaille le cœur de chacun pour changer son regard, nous mettrons un soin particulier à accueillir les personnes homosexuelles dans nos communautés.

Par ailleurs, je confierai très prochainement à un diacre la mise en place de lieux d'écoute et de parole au service des personnes homosexuelles et de leur entourage.

4. Exhortation apostolique post-synodale du pape François La joie de l'amour (*Amoris Laetitia*) publiée en 2016.



>>> je publie les articles suivants:



RECONNAÎTRE LE RÔLE DES FEMMES DANS L'ÉGLISE

Parce que Dieu a créé l'Homme à son image en le faisant homme et femme, parce que le Christ a donné à la femme une égale dignité à celle de l'homme, parce que la participation effective et active des femmes est essentielle dans l'Église et mérite d'être davantage reconnue, parce qu'il s'agit d'un enjeu crucial qui mérite une réflexion approfondie, dans l'objectif de mettre en valeur tous les charismes et la richesse de la complémentarité homme-femme, sous ma responsabilité et celle du conseil épiscopal, un groupe de travail diocésain identifiera les enjeux, les freins, les besoins, et inventera de nouveaux moyens d'action pour une claire reconnaissance du rôle des femmes. Les fruits de ce travail pourront enrichir les réflexions et les orientations pastorales.





FAVORISER LE DIALOGUE ŒCUMÉNIQUE ET INTERRELIGIEUX

Parce que nous vivons notre foi dans une société pluraliste (pluri-culturelle et pluri-religieuse), nous avons le devoir de développer le dialogue œcuménique et interreligieux. Pour cela, il nous faut être à l'écoute et ouverts, connaître les autres traditions religieuses, savoir entendre le témoignage de l'autre et rendre compte de notre propre foi.

Nous chercherons dans nos lieux de vie comment vivre ensemble en favorisant le dialogue.

Nous pourrons par exemple:

- créer des rencontres sur des thèmes et interrogations communes: écologie, accueil des migrants, éducation, argent-profit, questions sociétales, etc.;
- participer à des moments de convivialité à l'occasion des fêtes religieuses;
- organiser, pour mieux se connaître, des repas de diverses traditions, des spectacles et concerts, des "soirées-témoignages", etc.;
- prendre appui sur les propositions réalisées au sein de l'Amitié Judéo-chrétienne et à l'occasion de semaines spécifiques comme la Semaine de prière pour l'unité des chrétiens en janvier et la Semaine des rencontres islamo chrétiennes en novembre.

4. Annoncer l'Évangile avec les jeunes



J'ai entendu que les jeunes sont reconnus par les adultes comme "l'avenir de l'Église". Ils en sont aussi le présent. Ils peuvent effectivement apporter leur dynamisme et souhaitent d'ailleurs prendre une part active à la vie des communautés. Ils sont heureux lorsqu'ils sont invités à y participer. En recherche de plus de sens dans leur vie, ils sont également sensibles à la prière. Les mouvements sont des lieux privilégiés pour vivre et développer leur foi.

Face aux multiples sollicitations qui touchent les jeunes, la transmission de la foi aux nouvelles générations n'est plus une évidence. Beaucoup d'adultes, plus âgés, voient les communautés vieillir et se demandent comment "faire revenir" les jeunes. Il n'est pas toujours simple de trouver comment les accompagner dans leurs idées qui peuvent bousculer les habitudes.

Faisons-leur confiance et intégrons-les dans les prises de décisions lorsque cela est possible. Cela passe aussi par une implication des parents et grands-parents, en s'adaptant davantage au rythme de vie des familles. Il s'agit de réussir le défi intergénérationnel, pour vivre ensemble en Église.

C'est pourquoi, après avoir entendu les contributions issues du travail des équipes et de l'assemblée synodale, >>> je promulgue les décrets suivants:



VIVRE UN RASSEMBLEMENT DIOCÉSAIN ANNUEL AVEC LES 13-25 ANS

Parce que les jeunes ont besoin de se retrouver ensemble et de se connaître en partageant des temps forts, je demande au Service Diocésain de l'Évangélisation des Jeunes et des Vocations d'organiser un rendez-vous diocésain annuel avec les 13-25 ans. Il les confortera dans leur foi et leur donnera un élan par la participation à l'eucharistie, par la musique, la prière, l'échange, le jeu, etc.

Pour cela, le Service Diocésain de l'Évangélisation des Jeunes et des Vocations s'appuiera sur les mouvements, les communautés et les paroisses.



FAIRE DES PROPOSITIONS CONCRÈTES AUX JEUNES

Parce qu'il est important d'encourager les jeunes dans leur parcours de vie et de foi, je demande aux animateurs qui accompagnent les jeunes dans les paroisses et les mouvements de leur faire des propositions concrètes et personnelles pour la suite de leur parcours de croyant. Les propositions seront adaptées à chacun:

- mouvements spirituels et caritatifs;
- actions ponctuelles, services paroissiaux;
- rencontres de témoins et retraites spirituelles;
- temps de prière réguliers, etc.

Le groupe Samuel sera également proposé afin de favoriser l'appel au ministère presbytéral et à la vie consacrée.

Pour cela, les animateurs se mettront en relation avec les Équipes de Coordination Pastorale (ECP), les services et les mouvements.

Je souhaite que tous les jeunes qui célèbrent la profession de foi se mettent en route vers la confirmation.

>>> je publie les articles suivants:



APPELER À LA CONFIRMATION À PARTIR DE 15 ANS

Parce que la confirmation est le sacrement qui donne de manière particulière la force de l'Esprit et parce qu'elle fait partie des sacrements de l'initiation chrétienne, il est important que les jeunes puissent suivre un parcours communautaire et personnel. Nous sommes témoins que la proposition pastorale actuelle est un levier essentiel pour leur vie de jeune et leur permet de devenir adultes dans la foi. En restant dans le cadre du directoire diocésain de 2014, renforçons donc l'appel à la confirmation à partir de 15 ans.

Après avoir entendu les avis différents sur l'âge de la confirmation, je demande aux personnes en responsabilité de ce sacrement au sein de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle (PLS) de faire des propositions afin d'offrir aux jeunes une meilleure continuité entre la profession de foi et la confirmation. L'objectif est bien de proposer ce sacrement au plus grand nombre de jeunes. Ces propositions seront à concevoir en concertation avec le Service Diocésain de la Catéchèse (SDC) et le Service Diocésain de l'Évangélisation des Jeunes et des Vocations.





IMPLIQUER LES JEUNES DANS LES CÉLÉBRATIONS LITURGIQUES

Parce qu'aujourd'hui nous souhaitons voir grandir la participation des jeunes, les Équipes de Coordination Pastorale (ECP) impulseront un souffle nouveau dans les équipes liturgiques, les chorales, le service de l'autel, afin de solliciter des jeunes dans la préparation des célébrations et la participation à celles-ci, de manière régulière au cours de l'année.

Pour cela, les responsables de mouvements et services (groupes ados, pastorale des jeunes, jeunes professionnels, confirmands, confirmés, etc.) appelleront personnellement, parmi les jeunes qu'ils auront accompagnés, ceux qu'ils pourraient solliciter.



RENDRE LES CÉLÉBRATIONS ATTRACTIVES

Pour rendre nos célébrations plus attractives, mettons en œuvre de nouveaux moyens technologiques (vidéoprojecteur, musiques actuelles, etc.) en complément des moyens existants, sans nuire aux principes liturgiques.

Dans les paroisses, on veillera à impliquer les jeunes dans cet effort pour rendre les lieux accueillants, le déroulement des célébrations dynamiques et la communication efficace sur les réseaux sociaux.



5. Tenir ensemble proximité et mutualisation

Au cours de nos multiples échanges, j'ai découvert avec vous que notre situation actuelle est caractérisée par une tension entre le besoin d'assurer une proximité fraternelle de qualité et la nécessité de mutualiser les énergies afin de ne pas s'épuiser. En raison des mutations culturelles et sociétales, la paroisse est aujourd'hui fragilisée. Elle reste cependant un repère, un lieu de vie et un point d'appui fondamental pour la vie chrétienne pourvu qu'elle puisse évoluer en tenant ensemble proximité et mutualisation.

Les chrétiens éprouvent le besoin de ne pas rester entre eux et d'être plus visibles et repérables. En même temps, la proximité se vit à l'intérieur des petites communautés. Il faut donc repenser les manières habituelles d'habiter le temps et l'espace, ce qui peut entraîner un réaménagement des territoires, des modes de fonctionnement et des structures.

C'est pourquoi, après avoir entendu les contributions issues du travail des équipes et de l'assemblée synodale, >>> je promulgue les décrets suivants:



IDENTIFIER LA OU LES ÉGLISES PHARES DES PAROISSES

Parce que demain, encore plus qu'aujourd'hui, il nous sera difficile de célébrer l'eucharistie dans toutes les églises d'une même paroisse, ne serait-ce qu'une fois par an, je demande à chaque Équipe de Coordination Pastorale (ECP) d'identifier la ou les églises phares de sa paroisse.

Pour cela, des critères diocésains de discernement sont proposés:

- > critères géographiques (distance, temps de transport, bassin de population, saisons);
- > critères techniques (sécurité, chauffage, accessibilité, vétusté, électricité, issue de secours);
- > critères pastoraux (vitalité chrétienne, sonorisation, taille de l'église).

Pour que le Christ soit célébré partout:

- > dans un souci de proximité, on utilisera les autres églises pour les célébrations de la Parole, les funérailles et les mariages, des temps de prières (mois de Marie, chapelet, chemin de croix, etc.) ;
- > pour encourager l'élan missionnaire, on célébrera les fêtes patronales en semaine ou le week-end en organisant des rassemblements dans les villages.



DÉVELOPPER UNE PASTORALE DE DOYENNÉ

Pour mieux annoncer l'Évangile, en tenant compte des fragilités et des richesses de nos paroisses, je demande que celles-ci travaillent en réelle synergie dans chaque doyenné, tout en gardant le souci de la proximité.

Pour impulser une pastorale de doyenné, je demande aux doyens de travailler à la mise en place de cinq orientations concrètes:

- mettre en place le conseil pastoral de doyenné s'il n'existe pas encore;
- promouvoir la rencontre des Équipes de Coordination Pastorale (ECP);
- organiser des rencontres entre les membres des différents pôles de chaque Équipe de Coordination Pastorale;
- mutualiser certains services: la préparation des sacrements et des funérailles, la catéchèse, le catéchuménat, etc.;
- mettre en place un secrétariat de doyenné au service des paroisses, qui ne remplace pas les permanences locales.



APPRENDRE À ACCUEILLIR

Pour améliorer l'accueil de notre Église, je demande au Service de la formation, en lien avec d'autres structures et services diocésains, de proposer aux acteurs pastoraux (service évangélique des malades, funérailles, préparation au mariage, préparation au baptême, catéchèse, etc.) une formation à l'accueil. Cela leur permettra de mieux assurer leur mission lors des permanences ou des rencontres.

Cette formation se fera localement en paroisse ou en doyenné pour s'adapter aux réalités locales.





FAIRE CIRCULER L'INFORMATION

La circulation de l'information est un enjeu important à tous les niveaux de notre Église diocésaine, comme en direction de la société.

Par ailleurs, des outils et des ressources utiles aux acteurs pastoraux (Équipes de Coordination Pastorale (ECP), prêtres, équipes liturgiques, catéchistes, équipes de préparation aux sacrements, etc.) doivent pouvoir être facilement accessibles.

Je demande donc:

- au Service Diocésain de la Communication (Sedicom), en lien et en accord avec les autres services diocésains, de mettre en place un espace de stockage numérique diocésain, accessible par internet et facilement consultable. On y trouvera par exemple des modèles de documents et diverses propositions (trames de célébrations liturgiques, banque d'images, banque d'expériences, etc.) validés par les services diocésains compétents;
- à chaque doyen, en concertation avec le responsable du Service Diocésain de la Communication, de nommer un "réfèrent communication" formé aux outils et méthodes des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour leur doyenné. Ce "réfèrent communication" constituera et animera une équipe de personnes-relais en charge de la communication dans les paroisses du doyenné. Il sera appelé à collaborer régulièrement avec le Service Diocésain de la Communication pour se former, faire circuler l'information et participer à la mission du Service.



ARTICULER LES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES ET LES COMMUNAUTÉS PAROISSIALES

Les établissements scolaires catholiques sont des lieux d'éducation et d'évangélisation essentiels pour notre Église. Afin de renforcer le lien entre les établissements et les communautés paroissiales, je demande conjointement au chef d'établissement et au curé de la paroisse où est situé cet établissement, de nommer un "réfèrent paroissial" (prêtre, diacre, laïc) pour chaque établissement.

La Direction Interdiocésaine de l'Enseignement Catholique (DIEC) proposera un descriptif de mission et aidera à la mise en place de ces référents dans notre diocèse.

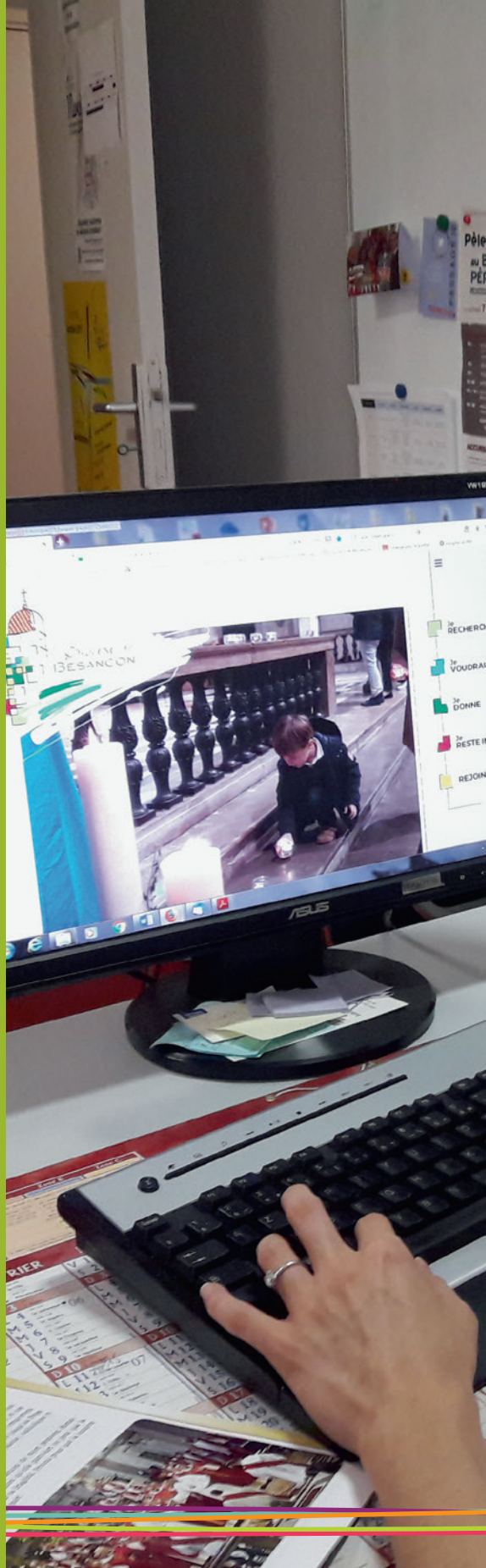
>>> je publie les articles suivants:



ÉVANGÉLISER AU MOYEN DES NOUVELLES TECHNOLOGIES

Pour faciliter l'annonce de Jésus Christ dans le monde d'aujourd'hui, sera créé un groupe de travail diocésain au service de l'évangélisation utilisant les nouvelles technologies. Ce groupe sera en lien avec les services et mouvements du diocèse.

Sa première mission sera de repérer tous les contenus dématérialisés existant, d'en discerner l'intérêt et la pertinence, de les classer en fonction des destinataires et de proposer des clés d'utilisation. Sa seconde mission sera de coordonner la création de nouveaux contenus (vidéos, bandes annonces de grands événements diocésains, tweets, podcasts, etc.) et de promouvoir leur diffusion.



Pour développer un accueil de proximité pastoral et humain de qualité, partout où cela est possible, l'Équipe de Coordination Pastorale (ECP) mettra en place une équipe pour veiller à la qualité de l'accueil. Les membres de cette équipe seront appelés à se former, en particulier à l'écoute, au respect, à la discrétion et à l'empathie.

Cette équipe organisera l'accueil au niveau du village, du quartier, de la paroisse et/ou de l'église. Elle pourra par exemple :

- au niveau du village ou du quartier, mettre en place des personnes relais faisant le lien entre la paroisse et le village ou le quartier. Elles seront attentives aux personnes isolées ou nouvellement arrivées;
- au niveau de la paroisse, soigner le lieu dédié à l'accueil afin de le rendre chaleureux. Les créneaux d'ouverture, les disponibilités du prêtre et les numéros de téléphone pour joindre des personnes de la paroisse seront bien visibles. Ce lieu sera aménagé non seulement pour recevoir les demandes particulières telles que les renseignements concernant les sacrements, mais aussi pour offrir à quiconque en aurait besoin un moment convivial de partage et d'échange;
- au niveau de l'église, veiller à ce qu'un accueil chaleureux soit fait à l'entrée lors des célébrations (distribution des feuilles), ainsi qu'à la sortie (verre de l'amitié).





Article N° 14



FAIRE PARTICIPER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX CÉLÉBRATIONS

Parce que chacun doit se sentir attendu, impliqué et reconnu dans sa paroisse, nous faciliterons la participation du plus grand nombre aux célébrations. Pour cela, on pourra par exemple:

- recenser les différents besoins liturgiques (lecture, musique, fleurs, offertoire, quête, etc.) et les faire connaître (affiche au fond de l'église, annonce, etc.);
- s'appuyer sur les équipes existantes de la paroisse (préparation au baptême, préparation au mariage, funérailles, équipes liturgiques, catéchistes, etc.) pour repérer par un contact spontané ou par le biais d'un questionnaire des acteurs potentiels.

Ces acteurs pourront être:

- les familles, les parents, les enfants demandant un service ou un sacrement;
- les paroissiens disposés à participer, avec leurs talents et leur bonne volonté;
- les membres des mouvements actifs dans la paroisse.

Les équipes en place appelleront ces personnes et les accompagneront dans la préparation de leur service.

>>> je demande l'ouverture des chantiers suivants:



CHANTIER N°2

VERS UN RÉAMÉNAGEMENT DES STRUCTURES LOCALES ET DIOCÉSAINES

Après avoir entendu:

- > ce qui a été dit au sujet de l'articulation entre les pôles des Équipes de Coordination Pastorale (Annonce de la foi, Célébration du Salut, Vie des hommes, Économie, Priorités pastorales spécifiques) et les pôles diocésains (Services transversaux, Justice et Charité, Annonce et vie chrétienne, Église en dialogue);
 - > l'invitation à accueillir les cris de la planète, de la société, des personnes fragilisées et à nous mettre à leur écoute et à leur service;
 - > la demande de créer un service diocésain de diaconie (service du pauvre) pour que les personnes en situation de fragilité puissent prendre leur place dans la société et dans l'Église;
- et, considérant que les évolutions actuelles de notre monde conduisent à nous interroger sur nos priorités, notre mode de vie et notre fonctionnement,
- je demande l'ouverture d'un chantier de travail en vue de l'évaluation et d'un éventuel réaménagement des territoires, des modes de fonctionnement et des structures diocésaines.

Je confierai au nouveau Conseil Diocésain de Pastorale la charge de ce chantier.



CHANTIER N°3

VERS UNE APPLICATION GÉOLOCALISÉE

Après avoir entendu:

- > la nécessité de simplifier l'accès à l'information dans le monde d'aujourd'hui;
 - > l'invitation à faire connaître nos communautés en nous adressant à un large public (croyants, non-croyants, jeunes, etc.);
- et considérant les ressources qui sont les nôtres aux plans local et diocésain,
- je demande l'ouverture d'un chantier de travail pour mesurer la pertinence, les conditions de faisabilité et le coût de fonctionnement d'une application géolocalisée pour smartphone. Cette application permettrait de relayer les différentes informations diocésaines et locales.

Je confie au Service Diocésain de la Communication (Sedicom) la charge de ce chantier. Pour cela, il mettra en place une équipe réunissant les compétences nécessaires.



Actes supplémentaires

A PROPOS DES ABUS DE TOUS ORDRES DANS L'ÉGLISE

Je m'associe pleinement aux membres de l'assemblée synodale pour condamner toutes les formes d'abus sexuels, d'abus d'autorité, d'abus de pouvoir et d'emprise sur les consciences. Ils sont contraires aux messages de l'Évangile et sont, dans l'Église, un véritable contre-témoignage.

Je rappelle:

- > l'existence sur notre diocèse d'une cellule d'écoute sur les abus sexuels, chargée d'écouter les victimes et leurs familles. Toute victime d'abus sexuel sur mineur, ou proche de victime, peut prendre contact avec cette cellule par téléphone au 06 44 14 22 88;
- > ma détermination, conformément à l'enseignement du pape François, pour sortir de toute forme de cléricalisme.



L'église
se met
au vert !

*Le label
des communautés chrétiennes
engagées pour le respect
de la création*

 www.egliseverte.org

AU SUJET DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE

Je m'associe pleinement aux membres de l'assemblée synodale pour inviter chacune et chacun à prendre conscience de l'urgence liée à la crise écologique.

Parce que porter attention aux autres, c'est prendre soin des hommes, des femmes et de la planète, dès maintenant, il nous faut être attentifs à adapter notre mode de vie, tant personnel que paroissial et diocésain, dans le but d'agir pour le respect de la vie et de la dignité de chaque être humain.

Pour veiller à vivre une sobriété heureuse, de multiples actions sont possibles:

- > choisir une consommation locale et groupée;
- > développer le covoiturage;
- > multiplier les achats responsables, les échanges et les prêts de matériel;
- > accentuer le tri des déchets;
- > éviter le gaspillage;
- > utiliser du matériel réutilisable, par exemple lors de temps conviviaux;
- > effectuer des placements financiers éthiques;
- > se tourner résolument vers l'utilisation des énergies vertes.

Je m'engage personnellement et j'invite les hommes et femmes de bonne volonté à s'engager dans cette démarche d'adaptation progressive de notre mode de vie. Je demande aux maisons diocésaines, aux services diocésains et aux mouvements de redoubler d'efforts en ce domaine.

UN PROJET PORTÉ PAR



AVEC LE SOUTIEN DE



ET ANIMÉ PAR



AU SUJET DU DIACONAT DES FEMMES

À l'occasion des différentes sessions de travail de l'assemblée synodale, une question est régulièrement apparue, avec force. De nombreux(ses) baptisé(e)s demandent à l'Église catholique de s'interroger sur la possibilité d'ouvrir aux femmes l'accès au diaconat. Je ferai part de cette interpellation au Saint Père et à ses services.

LE CONSEIL DIOCÉSAIN DE PASTORALE

Le conseil pastoral diocésain est défini par les canons 511-514 du Code de Droit Canonique de 1983. À compter du 6 octobre 2019, le nouveau Conseil diocésain de pastorale sera constitué, pour les trois années à venir, des membres de l'assemblée synodale. Je les réunirai pour une rencontre annuelle de travail⁵ afin d'étudier ce qui concerne l'activité pastorale du diocèse, d'évaluer les mises en œuvre des décrets synodaux et de faire des propositions. Prochainement, j'inviterai chaque membre de l'assemblée synodale à se prononcer personnellement sur son désir de prendre cet engagement.



6 octobre 2018 : l'assemblée synodale réunie à la cathédrale

5. La première rencontre du nouveau Conseil Diocésain de Pastorale aura lieu le samedi 22 février 2020.

Remerciements

Ce synode a été un travail de longue haleine, mobilisant à de nombreuses reprises les hommes et les femmes du diocèse de Besançon. Je tiens à remercier tous ces acteurs qui ont permis de bien des façons que le synode puisse être célébré pendant ces deux années, et en particulier:

- le secrétariat général élargi du synode: Stéphane Bobillier-Chaumont, Michèle Lazzaroni, le père Sébastien Girard, Isabelle Morel, et le père Éric Poinot, vicaire général du diocèse;
- le père Henri-Jérôme Gagey, vicaire général du diocèse de Créteil, doyen émérite de la faculté de théologie de l'Institut Catholique de Paris, théologien du synode;
- deux théologiens dans notre diocèse, Isabelle Morel et le père Jean-François Baudoz, qui ont préparé une mise en forme des propositions approuvées par l'assemblée synodale;
- les membres du conseil synodal: de façon continue, Yvette Baud, Couzin Baya, Brigitte Berthet, Claudine Billot, Michel Brugvin, Zabeth Cartier, Adeline Chavot, Marie-Dominique Cuenot, Aline Dagat, Michèle Dautriche, Fabienne Frisard-Laurent, Blandine Gaillard, Laurent Galmiche, P. Philippe Guibard, Sarti-Hildegarde Haas, Annick Haudegond, Pascal Huguenin, Colette Jeannin, Nathalie Mayenson, Isabelle Morel, Catherine Moysse, P. Robert Mvumbi Mvika, Matthieu Plagne, Françoise Pointurier, Benoit Quanquin, Delphine Rahon-Simon. Et durant une partie du synode: Brigitte Foltete, Sr Andrea Baysang, Sr Marie-Germaine Mathey;
- les 292 délégués synodaux ayant pris part aux différentes sessions synodales et nommés sur la dernière page de ce livret. Et parmi eux les délégués ayant tenu le rôle d'animateurs, de référents diocésains ou de modérateurs dans les travaux en commission;
- les neuf observateurs des Églises-sœurs conviés comme délégués fraternels aux différentes sessions et nommés sur la dernière page de ce livret;
- les 5800 membres des équipes synodales et les personnes ayant tenu le rôle d'animateur dans ces équipes;
- les 12 personnes ayant travaillé en juillet 2018 pour réaliser une synthèse des contributions des équipes synodale: P. Dominique Banet, P. Jean-François Baudoz, Claudine Billot, Stéphane Bobillier-Chaumont, Sr Brigitte De Singly, P. Sébastien Girard, Michèle Lazzaroni, Claire Meslot, Sébastien Moine, Isabelle Morel, P. Éric Poinot, P. Franck Ruffiot;
- les membres de la communauté de la Roche d'Or et ses amis pour leur investissement dans l'accueil des deux sessions d'octobre 2018 et juin 2019. Et en particulier Martine Ricotier et Claire Meslot qui les ont coordonnés;
- les bénévoles du doyenné des Plateaux de Vesoul pour leur investissement dans l'accueil de la session de février 2019. Et en particulier Aline Bournot qui les a coordonnés;
- tous les bénévoles qui ont rendu possible l'organisation de la fête synodale, et en particulier les pilotes des différentes équipes et les fidèles du doyenné des Vallées;
- l'équipe de la Cathédrale et le service de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle pour son rôle dans les différentes liturgies célébrées au cours du synode;
- les compositeurs des chants du synode : frère Jacques Jouet, sœur Marie-Claire Sachot, et Dominique Frachebois;
- les trois groupes de musique qui ont accompagné les sessions synodales: le groupe de Rioz en octobre, les Bar-Theo en février, et le petit orchestre des délégués en juin;
- les différentes communautés religieuses ayant pris part à la chaîne de prières hebdomadaires pour le synode, entre le dimanche 4 novembre 2017 et le dimanche 6 octobre 2019;
- les e-reporter pour la page Facebook du synode, les photographes et vidéastes (en particulier Christian Berthet pour les heures de montage vidéo), et le Service de la communication du diocèse;
- Mickaël Mauffrey pour la réalisation des différentes affiches du synode.

"...Vers une Église disciple-missionnaire"

Notre synode diocésain s'inscrit dans le temps long de la vie de notre diocèse.

Depuis des siècles, des hommes et des femmes ont annoncé la Bonne Nouvelle de l'Évangile, ont vécu de Jésus-Christ et ont servi les pauvres proches et lointains. Nous sommes les héritiers de ce long travail de l'Esprit qui a labouré en profondeur les terres du Doubs et de la Haute-Saône. Ce temps long (*chronos*) est le temps de la maturation et de la maturité.

Au cours de ce temps, des événements forts ont ensemencé la terre des hommes et des femmes de notre territoire. Ils ont fortifié la croissance du Royaume de Dieu chez nous. Ils ont récolté les fruits de la moisson offerte comme un cadeau de Dieu pour tous. Le synode est ce temps vécu comme le moment favorable (*kairos*). Nous l'avons expérimenté comme un temps de grâce pour la vie de notre diocèse. «*Le semeur est sorti pour semer*» (Mt. 13, 3)

À l'exemple d'un concile, un synode se prépare, se célèbre et s'approprie.

La décision et la préparation d'un synode sont une œuvre collective. Si l'idée d'un synode naît de la disponibilité au travail de l'Esprit en chacun, il se prépare dans la communion des idées, des points de vue et des échanges. Cette étape est le fruit de notre travail et de l'Esprit Saint. Les différentes consultations qui ont été effectuées ont manifesté notre volonté de faire du synode une œuvre communautaire, c'est à-dire ecclésiale.

Un synode se célèbre, se réunit et se vit. La visibilité des célébrations et des assemblées synodales a donné du corps à l'expérience synodale. Les cinq jours que nous avons passés ensemble dans le Doubs et dans la Haute-Saône ont marqué un "vivre en Église". Le Pape François souhaite que notre Église devienne davantage synodale. Nous nous y sommes attelés et nous poursuivons notre engagement avec autant de détermination.

Un synode diocésain est la participation de tous les baptisés aux décisions de gouvernement de la vie d'un diocèse. Enracinés dans la grande tradition de l'Église, nous nous laissons bousculer par l'Esprit créateur. Les temps nouveaux que nous vivons appellent des réponses nouvelles aux défis du monde et de la société.

Un synode s'approprie en mettant en œuvre les actes synodaux. Cette étape est fondamentale pour la vie de notre diocèse. Le livret des actes synodaux sera notre guide pour les années à venir. Il est le fruit d'un beau travail de coopération dans sa conception, sa relecture et sa fidélité aux souhaits des membres synodaux.



Faisons en sorte qu'il ne prenne pas la poussière sur nos étagères! Les temps que nous vivons sont marqués par une mémoire courte. Ne risquons pas de nous laisser entraîner dans l'éphémère du temps. Le Dieu de Jésus-Christ révélé depuis Abraham est celui de la patience, de la fidélité et de la persévérance. La naissance, la vie, la mort et la résurrection de Jésus-Christ sont les événements source de notre vie chrétienne. Ils sont féconds hier, aujourd'hui et demain.

L'assemblée synodale a souhaité que le Conseil Diocésain de Pastorale soit constitué des membres de l'assemblée synodale. Je me réjouis de cette décision. Elle assurera la continuité de notre synode. Le Conseil diocésain de pastorale veillera à la mise en œuvre des actes synodaux. Il soutiendra le travail des différents chantiers et sera ouvert à la nouveauté de l'Esprit.

Que le Seigneur notre Dieu nous accompagne et bénisse notre travail. Il est la lumière qui guide notre route.

En la fête de Saint François d'Assise,
à Besançon, le 4 octobre 2019.



+ Jean-Luc Bouilleret

† **Jean-Luc Bouilleret**
Archevêque de Besançon

Liste des actes synodaux



>>> 13 décrets:

| | |
|--|-------|
| Décret n°1: S'enraciner dans le Christ en petites communautés fraternelles | p. 14 |
| Décret n°2: Vivre des "Dimanches ensemble" | p. 15 |
| Décret n°3: Mieux comprendre la liturgie dominicale..... | p. 18 |
| Décret n°4: Participer aux interrogations contemporaines | p. 20 |
| Décret n°5: Vivre en Église avec les personnes divorcées-remariées..... | p. 21 |
| Décret n°6: Faire route avec les personnes homosexuelles..... | p. 21 |
| Décret n°7: Vivre un rassemblement diocésain annuel avec les 13-25 ans... p. 24 | |
| Décret n°8: Faire des propositions concrètes aux jeunes..... | p. 25 |
| Décret n°9: Identifier la ou les églises phares des paroisses..... | p. 28 |
| Décret n°10: Développer une pastorale de doyenné | p. 29 |
| Décret n°11: Apprendre à accueillir | p. 29 |
| Décret n°12: Faire circuler l'information | p. 30 |
| Décret n°13: Articuler les établissements catholiques et les communautés paroissiales..... | p. 30 |



>>> 14 articles:

| | |
|--|-------|
| Article n°1: Se ressourcer communautairement..... | p. 15 |
| Article n°2: Constituer des groupes de prière | p. 16 |
| Article n°3: Faire l'expérience du silence pour rencontrer Dieu | p. 16 |
| Article n°4: Participer activement à la vie de la communauté..... | p. 17 |
| Article n°5: Faire connaître les services paroissiaux à tous | p. 17 |
| Article n°6: Favoriser les formations en ligne | p. 19 |
| Article n°7: Reconnaître le rôle des femmes dans l'Église | p. 22 |
| Article n°8: Favoriser le dialogue œcuménique et interreligieux..... | p. 23 |
| Article n°9: Appeler à la confirmation à partir de 15 ans | p. 26 |
| Article n°10: Impliquer les jeunes dans les célébrations liturgiques..... | p. 27 |
| Article n°11: Rendre les célébrations attractives | p. 27 |
| Article n°12: Évangéliser au moyen des nouvelles technologies | p. 31 |
| Article n°13: Déployer un accueil de proximité | p. 32 |
| Article n°14: Faire participer le plus grand nombre aux célébrations | p. 33 |



CHANTIER

>>> 3 chantiers:

| | |
|--|-------|
| Chantier n°1: Vers un nouveau projet diocésain de catéchèse | p. 19 |
| Chantier n°2: Vers un réaménagement des structures locales et diocésaines..... | p. 34 |
| Chantier n°3 : Vers une application géolocalisée | p. 34 |

>>> 4 actes supplémentaires:

| | |
|--|-------|
| À propos des abus de tous ordres dans l'Église | p. 35 |
| Au sujet de la crise écologique | p. 35 |
| Au sujet du diaconat des femmes | p. 36 |
| Le Conseil Diocésain de Pastorale | p. 36 |

L'assemblée synodale

Président: Mgr Jean-Luc Bouilleret

Théologien: P. Henri-Jérôme Gagey

Secrétaire général: Stéphane Bobillier-Chaumont

Secrétaires généraux adjoints: Michèle Lazzaroni, P. Sébastien Girard

Secrétariat général élargi, à partir de l'été 2018: Isabelle Morel (CS) (R), P. Éric Poinot

Les délégués ayant joué un rôle particulier sont indiqués par les marques suivantes: (CS) Membres du Conseil synodal, (A) et (R) animateurs et Référents diocésains pendant les 1^{er} et 2^e sessions, (M) Modérateurs pendant la 3^e session.

Délégués synodaux:

Octave Adolphe, Karine Alva Bernal, Sr. Laura Amico, Colette Antoine, Pierre Arnaud, Ronaldo Arra, Hippolyte Gaetan Assogba, Nathalie Bahr, P. Dominique Banet (R), Christian Bardey (M), Françoise Bardot, Emmanuel Barsu, Catherine Bataillard, Yvette Baud (CS), P. Jean-François Baudoz (R), Marie-Odile Baudry, Chloé Baverel, Couzin Baya (CS), P. Christophe Bazin (R), Jean-Luc Beliard, P. Florent Belin, Frédéric Belpois, Patricia Beluche (A), Damien Berger, P. Pierre Bergier, Brigitte Berthet (CS) (M), Maddy Beuque, P. Maurice Bez, Pascale Biguenet, Claudine Billot (CS) (A), Antoine Blanche, Antoine Boileau, Thérèse Boisseaux (M), P. François Boiteux (R), Catherine Bonnet, Cyprien Bonnet, Denis Bonnet, Yann Bonnet, Raymond Bonzon, Isabelle Bouchina, Magnouléng Boukpepsi, Raphaël Bouquet, Jean Bourgeois, Corinne Bourgeois Jacquet, Christian Bourgon (M), Fabienne Bourgon (M), Jean-Yves Braud, Martial Braud, Evelyne Bresson, P. Laurent Bretillot, Jean-René Bruandet (M), P. Michel Bruard, Odile Bruchon, Michel Brugvin (CS), Christiane Bulle, Isabelle Bulle, Philippe Bulliard, Lucie Cadart, Hombeline Caillaud, Solenn Camelot, Françoise Caritey, Zabeth Cartier (CS), Véronique Cart-Lamy (M), Jean-Pierre Cedoz (M), Isabelle Chagrot, Monique Champy, Christiane Chappuis, Élodie Chattot, Denise Chaudey, Adeline Chavot (CS), P. Jean-Marie Cheney, P. Anthony Chopard, Françoise Chopard, Éléonore Claude, Laurence Corbet, Cyrielle Cordier, Emmanuel Coudel, Françoise Courbariaux, Marie-Agnès Courtadon, Véronique Couteret (M), Didier Crouzet, Marie Dominique Cuenot (CS), Bénédicte D'Anterrosches, Maria Da Silva, Aline Dagat (CS), François Darosey, Michèle Dautriche (CS), Anne-Lise David, Élisabeth De Calbiac, Henri De Malliard, Marie De Mijolla, Sr. Brigitte De Singly (R), Élisabeth Debray, P. Benoit Decreuse, Anne Deffontaines, Pauline Dehais, Bruno Delabays, Luc Denoyer (M), Claude Deprez, P. Pierre Deschamps, Marie-Françoise Descourvieres (M), Roland Doney, Sarah Dormois, Aurélien Dornier, Patrice Droz, Didier Droz-Vincent, P. Michel Droz-Vincent, Isabelle Duchanois, Aude Dufay, Philippe Dumont, Christophe Dureux, Marilyn Dussy, Annie Duvernoy, Renée Echilley, Gérard Enderlin, Vicky Estur, Marie-Odile Eyer, Renée Faivre, Claire Estelle Ferrand, Brigitte Foltete (CS), Alice Fontan, Marylise Forster, Lou-Anne Fort, Louis Fournier, P. Jean-François Francisco (R), Sandrine Fraval, Fabienne Frisard-Laurent (CS), Anne-Cécile Frys, P. Henri-Jérôme Gagey, Blandine Gaillard (CS), Laurent Galmiche (CS) (A), Céline Garcia, Céline Garnier, Jean-Baptiste Garnier (A), Jean-Marie Gauthier, Gérard Gentet, Jean Marc Gillard, Christophe Gilles (A), Matthieu Gillet, Bernard Girard, P. Martin Glusek, Jeanne-Marie Gony, Benedicte Gros Lambert, Benjamin Groz, Pierre Guedin (M), Corentin Guénard, Mgr. Philippe Gueuley (R), Joseph Guglielmetti, P. Philippe Guibard (CS), Sarti-Hildegard Haas (CS), Annick Haudegond (CS), Marie-Josèphe Haustête, Alain Haye, Sylvain Herrgott, Bertrand Houser (A), Pascal Huguenin (CS), Joël Humbert, Bruno Hypolite, P. Pierre Imbert (R), Chantal Jacob, P. Laurent Jarand, Kelly Jeancler, Colette Jeannin (CS) (A) (M), P. Pierre Jeannin (R), P. Étienne Jeanningros, Chantal Joriot, Fr. Jacques Jouet, Alain Jutzi, P. Baudoin Kabambu, Gwenaëlle Kempf, Élise Krempf, Solange Laithier, Jean Bernard

Laizé, Marc Lamirey, Sabine Larriere, P. Jean-Marie Larue, Anne Laurent, Fabienne Laurent, Laurent Le Barbenchon, Mary-Line Legrand-Mampey, Sr. Maggy Léonard, Aubin Leroy, Cécile Leroy (M), Odile Leuvrey, Thierry Ligney, Anne-Caroline Loisel, Arlette Magnen, Christophe Maire, Guy Malivernay, Alexandre Marcaire, Dominique Marcoux (A) (M), Élodie Marpaud, Pascal Martelet, P. Georges Martin, Jean Martin, Monique Martin, Nathalie Mayenson (CS) (A), Françoise Melot, P. Denis Membrey, P. Jean-Claude Menoud, Hervé Meslot, Jean-Marie Michaud, Charles Midol (M), Jérôme Migeon, Nicolas Millot (A), Sébastien Moine, Odile Montavon (M), Catherine Moysse (CS), P. Sylvain Muller, P. Robert Mvumbi Mvika (CS), P. Michel Naas (R), Anne-Marie Nicod, P. Theotime Nzanza Mafut Amal, Isabelle Paris, Monique Parisot, Pascal Patton, Samuel Pellegrini, Marcelle Perret, Christiane Perrey, Louis Charles Perrot, P. Pascal Perroux-Hummel (R), Nathalie Peton, Anne-Marie Pheulpin, Karine Philippeaux, Emmanuelle Pierre, Philippe Pillot, Matthieu Plagne (CS), Françoise Pointurier (CS), P. Jean-Pierre Poirot, Isabelle Poncot, Jonas Poncot, Chantal Ponçot, Magalie Pourret, Jean Claude Prêtre (M), Sr. Rose-Marie Prongue, Françoise Py, Louis Py, Benoît Quanquin (CS) (A), Christa Querry, Jean-Philippe Rabilloud, Delphine Rahon-Simon (CS) (A), P. Jean Zéphirin Rakotomalala, Lucette Rambaux, P. Jean Théodore Randriamahenina, Christophe Regnier, André Reichard, Aurélie Renaud, Simon Reylé, Bertrand Rézard, Ashley Ridley, Sylvie Rigaud, Élisabeth Rivière, Lucine Robert (M), Bernard Rocq, P. Gabriel Rognon, Christophe Rosse, André Roy, P. Franck Ruffiot (R), Roland Sage, Jocelyne Sandoz, Élise Sauvage, Denis Schiffmann, Marie Schneider, Catherine Schneiter, Joseph Seichepine, Jean-Pierre Seuma Vidal, Fr. Patrick Sham, Christiane Simard (A), Benoit Striby, Marie Cécile Striby, Michel Surat, Pascal Thomas, Élisabeth Tirole, Fabienne Tirole, Philippe Tixier (M), Éliane Torno, Manuel Tramaux (R), Hervé Trimaille, Aurélie Vallon, Henri Vauchy, Rémi Verdurand, P. Albert Viennet, P. François Viennet, Céline Vigot, Marie-Cécile Vintache, Éric Vuillecard, Myriam Vuillecard, Mathilde Weber, Alain Zipper.

Délégués fraternels, membres observateurs de l'assemblée synodale:

- pour l'Église Protestante Unie de France (EPUdF): Président Marc Ortlieb, Inspecteur ecclésiastique de la Région Est-Montbéliard: Pasteur Élysé Mayanga Pangu, Pasteur Éric Demange, Annie Zo'omevele, Henri Laslande, Esther Sanseigne;
- pour l'Église orthodoxe du Patriarcat roumain: Père Pierre Deschamps, Père Jean-Marie Cuny;
- pour les Églises évangéliques CÉPÉE: Pasteur Jean-René Bruandet.

Pour revoir les vidéos des moments clés du synode, copiez ces liens dans votre navigateur internet ou flashez les codes 2D :

- >>> première session synodale: <https://tinyurl.com/video-synode-s1>
- >>> deuxième session synodale: <https://tinyurl.com/video-synode-s2>
- >>> troisième session synodale: <https://tinyurl.com/video-synode-s3>
- >>> invitation à la fête synodale: <https://tinyurl.com/video-synode-fete1>
- >>> programme de la fête synodale: <https://tinyurl.com/video-synode-fete2>



**Dégustation-vente
à la propriété**

03 84 32 77 22
vignoble@guillaume.fr

**RÉALISATION DE FILMS
& PRESTATIONS AUDIOVISUELLES**

Tél. +33(0)3 81 68 06 05 • info@dmprod.net
www.dmprod.net

**Pas de téléphone,
pas internet...
Heureusement,
il y a le papier.**

L'IMPRIMEUR SIMON
— CRÉATIFS DEPUIS 1909 —

TOUS VOS IMPRIMÉS
25290 Ornans | 03 81 62 20 96
contact@limprimeursimon.com

© photos: Service diocésain de la communication, Service diocésain de la formation, Secours Catholique, Paroisse d'Arc-Autrey-Champlitte, Christian Berthet, Laurent Galmiche, François Julien, Gabriel Vieille, Adobe Stock.

Diocèse de Besançon
3 rue de la Convention 25041 Besançon cedex - www.diocese-besancon.fr
03 81 82 60 20 - synode@diocese-besancon.fr

Mise en page et impression: L'IMPRIMEUR SIMON - Ornans
Dépôt légal: octobre 2019

Prière pour le synode

Dieu notre Père, nous te rendons grâce de nous avoir appris à dépasser nos fragilités et nos différences afin de marcher ensemble, grandir en Église et vivre la communion.

Seigneur Jésus-Christ, nous te rendons grâce pour avoir tourné nos cœurs vers la paix afin que chacun de nous s'établisse en frère et sœur dans un partage en vérité.

Esprit Saint, donne-nous l'audace de mettre en œuvre au sein de notre Église et jusqu'aux périphéries tous les fruits de ce synode.

Sainte Vierge Marie et tous les saints du diocèse, gardez en nous l'élan missionnaire et veillez à ce que nous soyons des disciples rayonnants de joie!

Conseil synodal, juin 2019

